La Balme de Thuy

AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme de La Balme de Thuy

Il sera procédé à une **enquête publique** portant sur le projet de **déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme** (PLU) de la commune de La Balme de Thuy pendant 32 jours : **du lundi 3 novembre 2025 à 9 heures au jeudi 4 décembre 2025 à 19 heures 30.**

La déclaration de projet porte sur le **projet de requalification du site mémorial de Morette** et notamment la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil dédié à la mémoire de la Résistance du Plateau des Glières. La procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de La Balme de Thuy **aura pour objectif de prendre en compte l'intérêt général du projet**, et **d'adapter réglementairement le PLU au regard des caractéristiques propres au projet.**

L'autorité compétente pour approuver le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU de La Balme de Thuy, à l'issue de la présente enquête publique, est le Conseil Municipal de La Balme de Thuy. Ce dernier pourra, s'il y a lieu et après analyse des avis des personnes publiques associées (PPA) joints au dossier d'enquête, des observations et propositions du public reportées dans le registre d'enquête, ainsi que du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, modifier le projet avant approbation.

Le commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de GRENOBLE est Madame Émilie ROBERT ; le commissaire-enquêteur suppléant est Monsieur André PENET.

Pendant toute la durée de l 'enquête publique, soit du lundi 3 novembre 2025 à 9 heures au jeudi 4 décembre 2025 à 19 heures 30, le public pourra consulter le dossier d'enquête de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du PLU, ainsi que les avis émis sur ce projet par les personnes publiques associées (PPA) :

- **En Mairie de La Balme de Thuy, siège de l'enquête**, 14 place de la Mairie - 74230 LA BALME DE THUY, **aux jours et heures suivants** :
  - **Les mardis de 14h00 à 18h30 ;**
  - **Les jeudis de 14h00 à 18h30.**
- **Sur le site internet de la Commune de La Balme de Thuy qui renverra au registre dématérialisé** : **https://la-balme-de-thuy.fr**

Les avis, observations, propositions et contre-propositions du public peuvent être consignés dans le registre d'enquête publique tenu à la disposition du public en Mairie de La Balme de Thuy aux jours et heures d'ouverture reportés ci-dessus, ou être adressés à l'attention du commissaire enquêteur par courrier postal à l'adresse suivante : **Mairie de La Balme de Thuy – 14 place de la Mairie - 74230 LA BALME DE THUY**, ou par messagerie électronique à l'adresse suivante : **plu@labalmedethuy.fr**

Les observations et les propositions transmises par correspondance seront tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais avec le registre d'enquête mis à la disposition du public au siège de l'enquête publique.
Les observations transmises par courriel seront importées dans le registre dématérialisé et donc visibles par tous à l'adresse suivante : **https://la-balme-de-thuy.fr**

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut, à ses frais, se faire communiquer le dossier d'enquête en adressant sa demande à la Mairie de La Balme de Thuy – 14 place de la Mairie - 74230 LA BALME DE THUY.
Un poste informatique avec un accès gratuit au dossier d'enquête publique est mis à la disposition du public en Mairie de La Balme de Thuy durant toute la durée de l'enquête aux jours et heures d'ouverture de la Mairie reportés ci-avant.

Pendant la durée de l'enquête publique, **le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de La Balme de Thuy** pour écouter et recevoir ses avis, observations, propositions et contre-propositions, **aux jours et horaires suivants** :

- **Lundi 03 novembre 2025 de 09h00 à 12h00 ;**
- **Mardi 18 novembre 2025 de 16h00 à 19h00 ;**
- **Jeudi 04 décembre 2025 de 16h30 à 19h30.**

Les informations environnementales se rapportant à l 'objet de l'enquête publique sont disponibles en Mairie de La Balme de Thuy ainsi que dans le dossier d'enquête mis en ligne sur le site internet : **https://la-balme-de-thuy.fr**

Dans les quinze jours suivant leur réception, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une année en Mairie de La Balme de Thuy, à la Préfecture de Haute Savoie, ainsi que sur le site internet de la commune : **https://la-balme-de-thuy.fr**
Toute information relative à la présente enquête publique pourra être obtenue auprès de la Mairie de La Balme de Thuy.